

Vœu du Conseil municipal sur le chauffage des immeubles de Fontaine Village pour la séance du 14.12.21

Le Conseil Municipal a pris acte des difficultés vécues par des dizaines de familles des logements HLM de Fontaine Village. Il ne peut rester sans réagir face aux difficultés des locataires privés de chauffage en cette période d'hiver.

12,13,14 degrés dans les appartements, quelquefois moins ! Un nourrisson dans les bras de son père dans un salon à 13 ° ! ; Un autre papa : « Je suis seul avec mes trois enfants dont un bébé handicapé ! » ; Deux personnes âgées seules au troisième étage de la face nord, frigorifiées ! ; « On ne vit plus, on est crevé, on est fatigué d'avoir froid ! ». « Je ne branche pas les radiateurs, c'est trop cher ! » c'est la déclaration quasi unanime.

La réunion du mardi 30 novembre à l'invitation de CDC Habitat a clairement montré la souffrance, la colère et le désarroi des participants devant l'incapacité du bailleur social à redonner du chauffage à ses locataires en temps voulu. Pourtant les ratés des chaudières ne datent pas d'aujourd'hui.

L'attente des locataires n'est pas seulement l'urgence d'avoir chaud rapidement, elle porte aussi sur l'avenir : tout d'abord la garantie d'un chauffage sans raté dans les mois et les années qui viennent, mais aussi l'isolation urgente de bâtiments construits il y a bientôt 40 ans, pour des économies qui profiteront à tous et aussi pour l'écologie qui a horreur des passoires thermiques.

La ville de Quetigny n'a certes pas la responsabilité de la gestion des HLM de la ville, mais elle a la capacité d'agir. Elle a de bonnes relations avec CDC Habitat, les immeubles neufs HLM de la Place Centrale Roger-Rémond et de l'Intergénération en sont la preuve manifeste. Elle peut s'appuyer sur cette coopération pour améliorer la vie des locataires.

Le Conseil municipal doit inciter fortement CDC Habitat à :

- abandonner son système de chauffage mixte et garantir en permanence 19 ° à tous les locataires tel que le prévoit la loi. Avec la hausse du coût de l'énergie, la très grande majorité d'entre eux n'ont pas les moyens de s'offrir un « 21 ou 22 ° » en plein hiver,
- installer des appareils de chauffage complémentaires dignes de ce nom à la place des grille-pains actuels pour parer à d'éventuelles défaillances de chaudière,
- examiner la possibilité d'un raccordement au réseau de chauffage urbain
- entreprendre le plus tôt possible les travaux d'isolation des bâtiments. Ca ne sera que juste réparation pour les semaines ou mois de pénitence glaciale subies par nos concitoyens. CDC Habitat, qui possède 1200 logements sociaux sur Quetigny et plus de 500 000 au niveau national, n'est pas la petite PME du coin. Elle a les moyens d'entreprendre rapidement ces travaux.

Le Conseil municipal prend acte des premières réponses positives de CDC Habitat.

Pour concrétiser sa volonté d'agir, le conseil municipal propose qu'une rencontre ait lieu fin janvier 2022 avec CDC Habitat et les locataires pour faire le bilan des premières réponses apportées et examiner les demandes des locataires. La présence des trois composantes du Conseil Municipal à cette réunion sera le signe que la Municipalité est unanime pour trouver les réponses aux demandes légitimes des locataires de Fontaine Village.

Voté à l'unanimité